



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra le **lundi 5 février 2018** à 20 h
à la salle des délibérations,
située au 362, rue Principale, Daveluyville, Québec G0Z 1C0

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 8 JANVIER 2018**
4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 JANVIER 2018**
5. **SUIVI DES DOSSIERS**
 - 5.1. MRC d'Arthabaska
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**
 - 6.1. Liste des comptes à payer - Résolution
 - 6.2. Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats lors des élections générales de la Ville de Daveluyville du 5 novembre 2017
 - 6.3. Déclaration de dissolution et demande de dissolution des Travaux publics intermunicipalité – Résolution
 - 6.4. Bail d'Hydro-Québec pour l'entrepôt sur l'île Côté – Lot 5 895 427 - Résolution
7. **1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
8. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. Adhésion à GROBEC du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 - Résolution
9. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 9.1. Liste des permis
 - 9.2. Dérogation mineure – 1469, route Principale (lot 4 441 852 et 4 441 853) – Résolution
 - 9.3. Nuisances au 118, rue Principale (lot 4 441 241) – Émission de constat d'infraction – Résolution
 - 9.4. Nuisances sur les lots 4 442 212 et 4 442 444 – Mandat à la firme Monty Sylvestre – Résolution
10. **LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**
 - 10.1. Appui au projet « Les jardins du Carrefour » du carrefour des générations - Résolution

11. POLITIQUE FAMILIALE

- 11.1. Appui à l'endroit de Partenaires 12-18/Arthabaska pour son projet de consolidation financière et de développement dans la MRC d'Arthabaska - Résolution

12. LÉGISLATION

- 12.1. Adoption du règlement no. 50 modifiant le règlement de construction no. 240 de l'ancienne municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur les fondations autorisées selon les recommandations d'un professionnel
- 12.2. Adoption du règlement no. 51 relatif à la tarification applicable à la vidange des boues des fosses septiques pour l'année 2018
- 12.3. Adoption du règlement no. 52 abrogeant le règlement no. 4 relatif à la vidange des installations septiques
- 12.4. Adoption du règlement no. 53 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2018
- 12.5. Adoption du règlement d'emprunt no. 54 relatif à la dépense et l'emprunt concernant des travaux d'infrastructure (travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts) sur la rue de la Gare, la 4^E Avenue, la 5^E Avenue Est et la 3^E Avenue pour une somme n'excédant pas 2 378 000 \$
- 12.6. Adoption du règlement d'emprunt no. 55 décrétant un emprunt pour le remplacement du système de réfrigération et des systèmes de plomberie, ventilation et électricité de l'aréna ainsi que la construction de rangement à la salle communautaire, pour un montant n'excédant pas 2 220 211 \$
- 12.7. Avis de motion – Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Daveluyville
- 12.8. Adoption du projet de règlement no. 56 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Daveluyville

13. AFFAIRES NOUVELLES

- 13.1.
- 13.2.
- 13.3.

14. 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

15. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce 1^{er} février 2018.



Pauline Vrain
Greffière